

Externe

Nom : Prénom : Régime : D.P.

Interne

Date et lieu de naissance :

Classe (réservé administration) : Etablissement d'origine :

<u>LVA suivie au collège</u>	<u>LVB suivie au collège</u>
<input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Autre :(CNED)	<input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Autre :(CNED) <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Espagnol <input type="checkbox"/> Italien

Les enseignements communs
Français : 4h
Mathématiques : 4h
Histoire-Géographie : 3h
Physique-Chimie : 3h
Langue Vivante A : et Langue Vivante B : 5h30
Sciences de la Vie et de la Terre : 1h30
Sciences Economiques et Sociales : 1h30
Education Physique et Sportive : 2h
Enseignement Moral et Civique : 18h/an
Sciences Numériques et Technologiques : 1h30

Les enseignements optionnels (3h hebdomadaires) – les élèves choisissant ces options s'engagent à les suivre durant la totalité des 3 années de scolarité au lycée.	
<input type="checkbox"/> Latin <input type="checkbox"/> Grec <input type="checkbox"/> LVC Italien (débutant)	3 h d'enseignement
<input type="checkbox"/> Musique ou <input type="checkbox"/> Théâtre <input type="checkbox"/> Cinéma audiovisuel en partenariat avec le lycée Jean Monnet (sur sélection selon les places disponibles – lettre de motivation à l'attention du Proviseur du lycée Jean Monnet)	3 h d'enseignement Ces enseignements se déroulent les mercredis après-midi (13h – 16h)
<input type="checkbox"/> Anglais Européen (discipline non linguistique : Sciences Economiques et Sociales) <input type="checkbox"/> Espagnol Européen (discipline non linguistique : Histoire-Géographie) pour les élèves ayant suivi l'enseignement « espagnol » au collège et possédant un niveau de langue permettant de suivre des cours d'histoire géographie en espagnol	Si candidature retenue par la commission de sélection du mois de juin (notification au collège) 2 h d'enseignement

NB : les demandes de changements ou d'arrêts des options ne sont plus acceptées à partir de la troisième semaine de septembre : mise en œuvre de l'emploi du temps définitif.

Date et signature de l'élève

Date et signature du responsable légal